



Premier arbre sur le chantier ECOPARK Orléans, le 19 mars 2024

Les premiers coups de pelle ont été donnés fin septembre 2023 sur le vaste terrain qui va accueillir le 6ème site ECOPARK à 5 minutes de la rocade nord-est d'Orléans.

Premier ECOPARK au nord de la Loire, ce 6ème ECOPARK concrétise le développement national de ce concept

Il se déploie sur un espace ouvert de 2,4 ha, ce qui permet de concevoir de manière optimale l'équilibre entre les surfaces dédiées aux bâtiments, aux stationnements et aux espaces de convivialité arborés.

ECOPARK a pour ambition d'en faire un 6ème site de référence.

Répondre aux besoins des entreprises du territoire en intégrant des solutions de transition énergétique efficaces

Les équipements permettent de gagner concrètement sur la facture énergétique des entreprises, mais également sur le bien-être des collaborateurs et leur environnement de travail. Les innovations choisies sont doublement efficaces : elles apportent de l'autonomie sur des ressources de plus en plus coûteuses, et facilitent les transitions en les mettant à disposition des entreprises et de leurs salariés. Quoi de mieux que des bornes de recharge rapides sur place pour favoriser l'usage de véhicules électriques par exemple ?

Le concept Écopark : proposer des espaces aménagés éco-responsables

Les bâtiments, constitués de bureaux aménagés clés en main et d'entrepôts, sont disponibles à la location pour tous types d'activités (entreprises, artisans ...).

Les bureaux, de 20 à 150 m², sont équipés et prêts à l'usage. Les bâtiments sont à énergie positive (BEPOS+), produisant beaucoup plus d'énergie qu'ils n'en consomment et les espaces extérieurs sont aménagés avec des 'écoparkings' équipés d'ombrières solaires photovoltaïques et de bornes de recharge pour les véhicules électriques qui utilisent ainsi l'électricité renouvelable produite sur place (dont des chargeurs rapides publiques à l'entrée de l'Écopark).



Le partenariat Écopark - Manehome s'est noué autour d'une vision entrepreneuriale commune :

La nécessité de proposer des initiatives concrètes pour des bâtiments plus économes, producteurs en énergie et adaptés aux changements que nous vivons.

Ils n'attendent pas de nouvelles réglementations, ils déploient dès aujourd'hui des solutions techniques qui ont fait leurs preuves depuis 10 ans (le premier ECOPARK a été construit en 2013 à Bordeaux).

Les ECOPARK existants sont en avance sur les réglementations du bâtiment, et l'ambition est de maintenir cette dynamique en conjuguant écoresponsabilité, écomobilité, confort de travail et rentabilité sur le long terme.



Chez Manehome, il y a cette même conviction que le changement doit être concret, pragmatique et rapide. En devenant un partenaire constructeur d'ECOPARK, Manehome s'engage à accompagner le mouvement et les ambitions de développement au niveau national.

“Avec Écopark, nous avons choisi de prendre l'initiative pour la transition énergétique et l'écomobilité, faire beaucoup plus que les lois actuelles.”

Laurent Challet, créateur du concept Écopark

C'est un nouveau challenge pour l'équipe de Manehome qui choisit d'être dans une dynamique forte d'apprentissage sur les solutions et équipements écoresponsables, afin d'accompagner Écopark dans son déploiement.

“A la vitesse où ça va, on a besoin de se former, se challenger, être dans une dynamique d'apprentissage permanente.”

Anthony Conte, créateur de Manehome



Écopark confie la réalisation de l'Écopark de Marigny-les-Usages à Manehome

Le nerf de la guerre restant économique : tout ceci n'est réaliste que si on peut le financer

Pour la phase de construction, cela passe par des process très rigoureux et optimisés, des solutions innovantes, de l'anticipation mais également par une forte expérience en coordination et gestion de travaux. Il faut être en capacité de livrer ce chantier en 10 mois : la durée des travaux est en effet également un paramètre d'efficacité économique.